

Royaume du Maroc



Conseil Supérieur de l'Enseignement

**Programme National
d'Évaluation des Acquis
PNEA 2008**

Fascicule de la langue française

Mai 2009

LA LANGUE FRANÇAISE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES	7
I.1. Dispositif d'évaluation	7
I.2. Plan d'échantillonnage	7
II. ANALYSE DES PERFORMANCES DES ELEVES EN LANGUE FRANÇAISE	8
II.1. Performances des élèves en langue française	10
II.1.1. Performances des élèves en langue française selon le genre	12
II.1.2. Performances des élèves en langue française selon le milieu	12
II.1.3. Performances des élèves en langue française selon la région	13
II.2. Performances des élèves en langue française par domaine de contenus	14
II.2.1. Performances des élèves par domaine de contenus selon le genre	16
II.2.2. Performances des élèves par domaine de contenus selon le milieu	17
II.2.3. Performances des élèves par domaine de contenus selon la région	18
II.3. Performances des élèves en langue française par niveau taxonomique	19
II.3.1. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le genre	20
II.3.2. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le milieu	21
II.3.3. Performances des élèves par niveau taxonomique selon la région	21
III. ANALYSE DES RÉPONSES AUX ITEMS PAR NIVEAU SCOLAIRE	23
III.1. Quatrième année primaire	23
III.2. Sixième année primaire	27
III.3. Deuxième année secondaire collégiale	32
III.4. Troisième année secondaire collégiale	37
CONCLUSION	39
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	41

INTRODUCTION

La généralisation de la scolarisation de base a toujours été la principale préoccupation du système éducatif marocain et ce, depuis l'indépendance.

Mais vu les niveaux élevés des coûts de l'éducation, aussi bien pour la collectivité que pour les ménages et l'écart qui ne cesse de se creuser entre les profils des lauréats du système éducatif et les besoins réels de l'économie en main d'œuvre qualifiée ainsi que des taux de chômage des diplômés relativement élevés, il s'avère nécessaire de mettre l'accent sur une gestion du système éducatif axée sur le rendement et les résultats.

Il est donc légitime de s'interroger sur la qualité des apprentissages et le degré d'adéquation des savoirs et des compétences acquises, aux exigences de la vie personnelle, sociale et professionnelle des apprenants.

En fait, traiter de l'évaluation des apprentissages dans un contexte de transition, d'une pédagogie par objectifs à une pédagogie par compétence est une entreprise assez délicate car l'approche par compétences, structurant les nouveaux programmes, devrait, en principe, s'accompagner d'une façon différente d'évaluer. En effet, le modèle pédagogique, préconisé par la Charte Nationale d'Education et de Formation et censé être véhiculé par les nouveaux programmes et manuels scolaires, fonde l'apprentissage sur le développement des compétences et considère les connaissances en tant que ressources.

En conséquence, à un enseignement basé sur l'acquisition et l'accumulation du savoir dispensé par l'enseignant, devraient se substituer des apprentissages focalisés sur l'implication active de l'élève dans la construction des connaissances et le développement de ses compétences. C'est dire qu'on est en présence de deux paradigmes opposés ; l'un considère l'apprentissage comme une simple transmission des connaissances, par un acteur externe, à un récepteur quasi passif ; tandis que l'autre l'envisage l'apprentissage comme un processus qui se construit par le sujet apprenant lui-même et où l'enseignant agit en tant qu'initiateur au savoir et aux valeurs fondamentales. Ce changement de paradigme doit logiquement se traduire par un changement de contexte d'apprentissage et de pratiques pédagogiques et par conséquence un changement dans la manière d'évaluer les apprentissages.

En fait, la révision des programmes inspirée par la pédagogie par compétences n'est pas accompagnée d'un changement des pratiques pédagogiques classiques qui continuent à prévaloir dans notre système scolaire.

Faut-il donc respecter l'esprit de la réforme et procéder à une évaluation des compétences ou plutôt faire une évaluation par objectifs et ce conformément aux pratiques pédagogiques en vigueur ?

Pour résoudre ce dilemme, l'Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education et Formation et le Centre National des Examens et d'Evaluation ont opté pour une évaluation

des apprentissages fondée sur les contenus des programmes scolaires tels qu'ils sont prescrits. Cela ne veut pas dire qu'on cherche seulement à évaluer la capacité des élèves à reproduire les connaissances acquises, mais aussi à déterminer dans quelle mesure ils sont capables de les appliquer correctement et les mobiliser dans des situations complexes.

En outre, la validation du dispositif d'évaluation, la conception du plan d'échantillonnage, la formation des administrateurs des tests, le suivi des opérations sur le terrain ainsi que la collecte et la saisie des données ont été assurés par le Centre National des Examens et d'Évaluation du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.

Quant à l'exploitation, le traitement et l'analyse des données, elles ont été réalisées par l'Instance Nationale d'Évaluation du Système d'Éducation et de Formation auprès du Conseil Supérieur de l'Enseignement.

Dans le cadre de l'analyse des résultats de cette étude, quatre fascicules à raison d'un fascicule par matière, seront consacrés à la présentation et l'interprétation des performances des élèves aux tests diagnostics.

Ainsi, le présent fascicule s'articule autour de trois axes principaux à savoir :

- **Éléments méthodologiques** : il s'agit d'une présentation des différentes étapes de la mise en place du Programme National d'Évaluation des Acquis scolaires. Ainsi, le dispositif d'évaluation sera présenté brièvement et un survol des différentes phases du plan d'échantillonnage sera exposé. Notons que le détail de la méthodologie et du plan d'échantillonnage font l'objet du rapport méthodologique, où ils sont largement traités ;
- **Analyse des performances des élèves en langue française** : cet axe portera sur l'analyse descriptive des performances des élèves en langue française par domaine de contenus et par niveau taxonomique et ce selon le genre, le milieu et la région ;
- **Analyse des réponses aux items** : on procédera enfin à une analyse fine des réponses des élèves questionnés aux questions du test de français et ce afin de pouvoir apprécier le degré d'atteinte de chaque objectif indépendamment des autres.

La méthode de présentation adoptée traite d'abord du global pour aller vers le détail : matière, domaines de contenus, niveaux taxonomiques, questions ou items.

I. ELÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

La mise en place d'un Programme National d'Évaluation des Acquis Scolaires vise l'évaluation des performances des élèves marocains en termes de savoir, de savoir-faire et de compétences dans les disciplines de base et à des niveaux-clés de leurs cheminements scolaires.

Plus précisément, il s'agit d'évaluer et d'expliquer le niveau d'apprentissage effectif des élèves de 4^{ème} et 6^{ème} année primaire ainsi que celui des élèves de 2^{ème} et 3^{ème} année secondaire collégiale dans les disciplines d'arabe, français, mathématiques et sciences à un moment donné (fin de l'année scolaire 2007-2008).

Le choix de ces niveaux se justifie par leur importance dans le cursus scolaire des élèves en tant qu'années charnières contribuant à la fois à la consolidation des acquis et l'entame des nouveaux apprentissages.

I.1. Dispositif d'évaluation

Le dispositif d'évaluation de cette étude est constitué de :

- 18 cadres de référence établis sur la base des curricula nationaux des disciplines sujettes à l'évaluation en regard des niveaux scolaires concernés. Ces cadres de référence ont été développés par un groupe de 34 experts pédagogiques et validés par le Centre National de l'Évaluation et des Examens ;
- 36 tests développés, à raison de deux formes équivalentes par matière et par niveau, par des experts en la matière et soumis à l'expérimentation sur un échantillon de 2700 élèves (environ 260 élèves par forme de test) tiré dans trois académies régionales. De ces 36 tests, 18 d'entre eux répondant aux critères de qualité requise ont été retenus pour l'étude principale ;
- 4 questionnaires portant sur les variables de contexte susceptibles d'influencer la qualité des apprentissages. Ces questionnaires sont destinés aux élèves, aux enseignants, aux directeurs d'établissement et aux parents d'élèves.

En fait, tous les tests ont été formulés sur la base d'un cadre de référence reflétant fidèlement la composition et la structure des programmes scolaires en vigueur et ces instruments ont d'ailleurs fait l'objet d'une analyse psychométrique pour s'assurer de leur validité et leur fidélité.

En outre, chaque discipline a été subdivisée en domaines et sous-domaines de contenus, eux même déclinés en termes d'objectifs à atteindre ou de compétences à maîtriser par les élèves. Ensuite, chaque objectif/compétence a été évalué dans les tests par un ou plusieurs items.

Pour assurer la standardisation des conditions liées à cette évaluation, quatre guides ont été développés, à savoir un guide des mesures préalables à l'évaluation, un guide de passation des tests, un guide de correction spécifique à chaque test (code book) et un guide de contrôle de la qualité des opérations.

I.2. Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage de base procède par étape. Dans un premier temps, on a sélectionné un échantillon d'établissements, puis on a choisi au hasard une classe au sein de chaque établissement sélectionné et enfin on a retenu l'ensemble des élèves des classes choisies comme échantillon de l'étude d'évaluation.

Au primaire, seules sont retenus dans la base de sondage 1974 établissements scolaires mères ou autonomes à structure complète et à ratio élèves/classe supérieur à 15 élèves.

Les satellites et les établissements scolaires à faible ratio élèves/classe ont été exclus du programme.

Quant à l'enseignement secondaire collégial, la base de sondage intègre tous les collèges à structure complète.

Notons qu'on a retenu la région et le type d'établissement comme variables de stratification explicite et le milieu en tant que critère de stratification implicite.

C'est ainsi qu'ont été sélectionnés les échantillons suivants :

- Au primaire, un échantillon de 6900 élèves par niveau répartis sur 230 classes/écoles dont 15 établissements privés ;
- Au secondaire collégial, un échantillon de 6360 élèves par niveau répartis sur 212 classes/collèges dont 10 privés.

Pour des raisons d'analyse, on a procédé au :

- Regroupement de certaines régions pour avoir des échantillons de taille suffisante et ce afin d'obtenir des estimations relativement plus précises des scores moyens par région ;
- Calcul, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, des scores moyens en pondérant les scores moyens par milieu, calculés sur la base des données des échantillons d'élèves par les proportions réelles d'élèves de chaque milieu, et ce, afin de fournir des informations et des données valides sur les populations d'élèves concernées, car il y a une sous-représentativité des élèves ruraux dans l'échantillon.

II. ANALYSE DES PERFORMANCES DES ELEVES EN LANGUE FRANÇAISE

De prime abord, il est à signaler qu'en l'absence d'un socle de compétences, et partant d'une échelle répartissant les élèves selon des niveaux taxonomiques, les performances des élèves dans cette étude représentent, en fait, le degré d'atteinte des objectifs fixés par chaque test. Or, par construction, ces tests sont censés représenter les programmes scolaires prescrits. Ainsi, les performances des élèves seront approchées par le pourcentage moyen atteint en termes d'objectifs/compétences assignés par ces programmes à chaque matière d'enseignement, à chaque niveau scolaire et selon chaque domaine de contenus et chaque niveau taxonomique.

A propos de l'enseignement/apprentissage de la langue française

Pour des raisons historiques, politiques et économiques, la langue française occupe une position et un statut privilégiés dans le système d'éducation marocain. Elle est considérée, en effet, comme la première langue étrangère, ce qui renforce sa place dans le paysage scolaire, social, économique et politique:

- Le français est enseigné à partir de la 2ème année du primaire ;
- Tous les élèves marocains étudient le français jusqu'au baccalauréat ;
- Les coefficients des épreuves de français aux examens scolaires sont élevés par rapport à ceux des autres langues ;
- Les horaires hebdomadaires de français sont les plus élevés ;
- La littérature française est présente au collège et au lycée ;
- Le français est la langue d'enseignement dans toutes les écoles supérieures scientifiques et techniques ;

- Les étudiants des facultés des sciences juridiques, économiques et sociales ont la possibilité de poursuivre leurs études en français ;
- L'épreuve de français est souvent déterminante dans les examens d'accès aux grandes écoles ;
- Le français est très souvent la langue de communication dans de nombreux secteurs économiques et sociaux. Il est largement utilisé dans les administrations, les banques et les médias.

Compte tenu de ce qui précède, la maîtrise du français devient un atout dans la réussite scolaire, sociale et professionnelle.

Les curricula scolaires relatifs à l'enseignement de la langue française considèrent qu'au terme du cycle primaire, l'élève marocain doit être initié aux règles fondamentales de la grammaire et de la communication ; ce sont ces mêmes connaissances que le collégial devrait lui permettre d'approfondir et de consolider, tout en le préparant au secondaire qualifiant par le biais de l'initiation au discours théâtral et romanesque. Ce dernier cycle, dit de maîtrise et d'autonomisation, aura pour tâche de développer ses capacités de compréhension et d'analyse des œuvres d'expression française de différents genres littéraires.

Au primaire, les deux grands domaines d'enseignement sont l'oral et l'écrit. C'est la deuxième année qui assure les assises de l'apprentissage de l'oral, alors que celles de l'écrit commencent à partir de la quatrième année et sont consolidées durant la deuxième période. Les activités classiques sont : la lecture, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, le lexique, la communication et l'expression orale et écrite.

L'enveloppe horaire réservée à l'apprentissage de la langue française au primaire se présente ainsi :

- 2ème année : Une heure et demie par semaine ;
- 3ème, 4ème, 5ème et 6ème années : Huit heures par semaine, ou six heures et demie par semaine dans les établissements où la langue Amazigh est enseignée.

Quant aux compétences générales assignées à la langue française au cycle collégial, le cahier des charges pour l'élaboration des manuels scolaires stipule qu'à l'issue de ce cycle, l'élève doit être capable de comprendre et d'analyser différentes formes simples du discours telles que :

- Les formes simples du récit, dont le récit de vie ;
- Le texte descriptif ;
- Le discours des médias ;
- Le texte théâtral ;
- La poésie ;
- Les formes épistolaires ;
- Le roman.

Il doit également être capable d'appréhender et de produire, oralement et par écrit, des messages et des énoncés de plus en plus complexes et ce, dans le respect des normes lexicales et morphosyntaxiques de référence, les codes et les normes discursifs et enfin, les codes sémantiques, communicatifs et fonctionnels, dont les actes de parole.

Ces compétences générales sont déclinées à l'intérieur des six périodes (semestres) à raison de quatre heures par semaine pour les trois années du secondaire collégial : la première année (première et deuxième), la deuxième année (troisième et quatrième) et la troisième année (cinquième et sixième). Chaque période est consacrée à des compétences spécifiques qui doivent être maîtrisées en fonction des domaines de

contenus retenus, à savoir la compréhension de l'écrit (les activités de lecture), la langue et communication, les activités orales et enfin, la production écrite. C'est ainsi que le premier semestre en 2^{ème} année est consacré à « l'étude des médias » et le second au « discours théâtral ».

II.1. PERFORMANCES DES ELEVES EN LANGUE FRANÇAISE

L'observation des performances des élèves en français révèle, la faiblesse du niveau des apprenants et ce, en dépit de la constante progression des performances de la 6^{ème} année primaire à la 3^{ème} année du secondaire collégial.

Figure 1. Performances des élèves en langue française par niveau scolaire (en %)



Pour l'enseignement de la langue française au primaire, le pourcentage moyen des objectifs atteints est de 35% à la 4^{ème} année contre 28% à la 6^{ème} année.

Globalement, les performances paraissent relativement faibles par rapport aux compétences prévues pour ce cycle. Ceci pourrait être dû notamment aux facteurs suivants :

- Pour la 4^{ème} année primaire : c'est la 3^{ème} année des apprentissages de la langue française:
 - Les apprenants de 4^{ème} année primaire ne sont pas habitués à ce genre de test. La plupart du temps, ils se trouvaient devant des épreuves de quatre à cinq items ;
 - Pour ce niveau, une entrée par thème a été adoptée lors de l'élaboration des programmes, et non une entrée par objectifs communicatifs ;
 - Pour ce niveau, le Ministère a homologué six manuels et six guides différents avec six entrées différentes pour les mêmes thèmes.
- Pour la 6^{ème} année primaire : c'est la 5^{ème} année des apprentissages de la langue française. Le ministère a homologué trois manuels et leurs guides d'utilisation chacun avec une entrée différente.

L'analyse des résultats du secondaire collégial, révèle, elle, qu'environ un tiers des objectifs assignés par les programmes scolaires à l'enseignement de la langue française dans ce cycle était atteint.

En outre, les performances des élèves connaissent une légère progression dans les classes du collège ; en effet celles-ci progressent de deux points.

Cette faiblesse du niveau des élèves du collège s'expliquerait par plusieurs facteurs, parmi lesquels:

- Leur arrivée du cycle primaire avec des lacunes importantes : nombre d'élèves n'arrive pas à suivre normalement car n'ayant pas les pré-requis nécessaires : ils n'ont pas acquis les règles fondamentales de la langue française comme le stipulent les curricula relatifs au cycle du primaire ;
- Même si le cycle primaire est censé leur permettre l'apprentissage d'une lecture vocale normale et courante des documents écrits en langue française, il est constaté qu'un grand nombre d'élèves en sont encore au stade du déchiffrement des mots, donc de toutes les traces écrites que le professeur porte au tableau ;
- Les professeurs du collège sont quelques fois obligés d'expliquer les consignes de travail en classe, en langue arabe, sans quoi, les élèves n'arrivent pas à comprendre ni à suivre ;
- Les professeurs du collège se retrouveraient ainsi avec des élèves qui ont cumulé des lacunes, et qu'il faut tenter de combler en 1^{ère} année du cycle collégial, avant d'entamer les programmes du cycle secondaire collégial ;
- Même si des efforts sont fournis pour aider les élèves à combler leurs lacunes, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous car nombre d'entre eux n'arrive pas à dépasser les blocages relatifs à la langue .

Quant à la répartition des scores moyens par type d'établissement, il y a lieu de mentionner que l'enseignement privé est essentiellement implanté dans le milieu urbain et la comparaison se fera dès lors avec les établissements scolaires publics situés en milieu urbain.

Certes, les performances en français des élèves de l'enseignement privé sont plus élevées que celles de leurs camarades des établissements publics, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 1. Scores moyens en français par type d'établissement

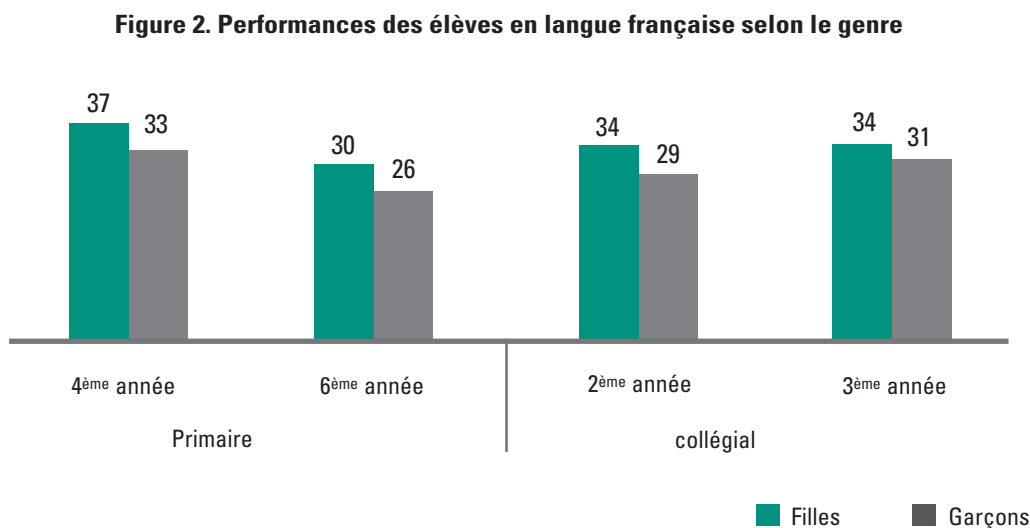
Mathématiques	Primaire		Secondaire collégial	
	4 ^{ème} année	6 ^{ème} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Enseignement privé	76	68	66	71
Enseignement public urbain	36	29	31	32

Cependant, il faut tenir compte des nuances suivantes :

- Les élèves du secteur privé commencent à apprendre le français en première année de l'enseignement primaire et même au préscolaire, alors que ceux de l'enseignement public n'en commencent l'initiation qu'en deuxième année primaire ;
- Les apprenants de la 6^{ème} année de l'enseignement primaire privé réservent tout le temps scolaire aux disciplines de base ;
- Les deux secteurs bénéficient des mêmes expertises scientifiques se rapportant à la révision des programmes, à la confection de nouveaux manuels et à la planification de l'éducation, mais pas à la formation des dispensateurs des apprentissages.
- Ces écarts s'expliquent, d'abord par le fait que les élèves de l'enseignement privé ont toujours profité, dans leur majorité, d'un enseignement préscolaire d'au moins deux ans et quelques fois même plus, s'ils s'y inscrivent depuis « la garderie » et/ou la première maternelle ;
- Les élèves du secteur privé font, généralement l'objet, d'une sélection, par des tests appropriés, avant d'y être admis.

II.1.1. Performances des élèves en langue française selon le genre

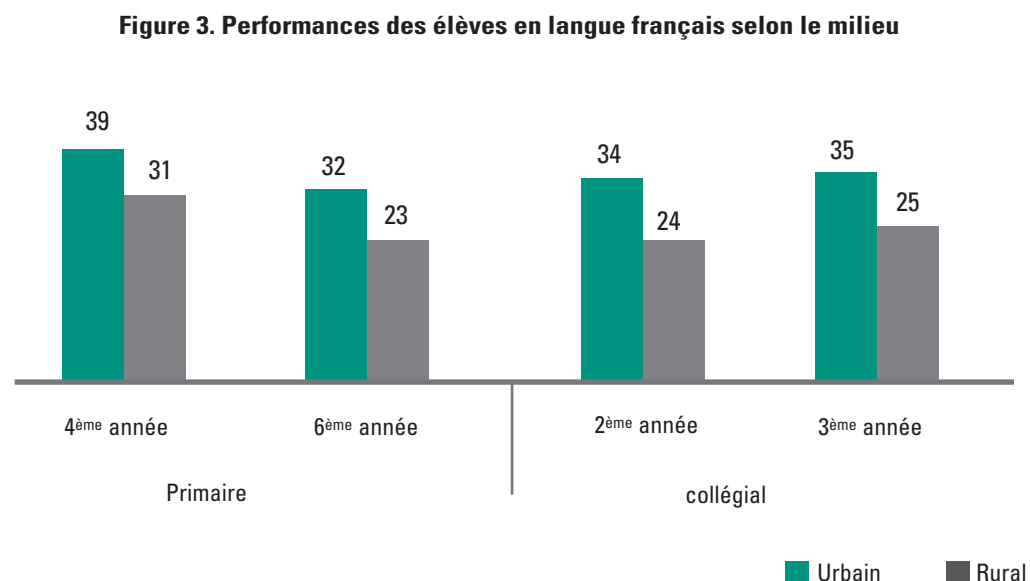
Les performances des filles des deux niveaux de l'enseignement primaire dépassent celles des garçons, comme l'indique le graphique ci-dessous :



En ce qui concerne l'enseignement secondaire collégial, les résultats de l'étude montrent que les performances des filles en langue française sont systématiquement supérieures, de trois à cinq points, à celles des garçons, quel que soit le niveau.

II.1.2. Performances des élèves en langue française selon le milieu

Les performances en langue française sont relativement élevées chez les élèves du milieu urbain. En effet, les disparités entre les performances des élèves en français entre le milieu rural et le milieu urbain s'expriment par des écarts allant de 8 à 10 points selon le niveau scolaire.



En fait, ces disparités peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs :

- La pratique de la langue française est plus fréquente chez les élèves du milieu urbain (mass-médias et internet, entre autres), contrairement aux élèves du milieu rural qui ne s'expriment en langue française que pendant les quelques heures de cours.
- L'enseignement préscolaire qui contribue largement à la réussite scolaire est pratiquement inexistant dans le milieu rural ;
- Les conditions de travail des enseignants en ville sont, généralement, plus favorables que celles de leurs collègues du milieu rural ;
- L'encadrement pédagogique en milieu urbain est plus consistant et plus régulier qu'en milieu rural ;
- L'implication des parents d'élèves et des associations des parents d'élèves dans le suivi du travail personnel de leurs enfants est plus présente en milieu urbain qu'en milieu rural, fait dû, en partie, aux taux élevés d'analphabétisme des adultes en milieu rural ;
- Les conditions matérielles des parents en milieu rural sont généralement plus difficiles: souvent les élèves ne disposent pas de manuels scolaires.

Pour les mêmes raisons, les performances en langue française dans le milieu urbain, chez les filles et les garçons, sont sensiblement supérieures à celles du milieu rural chez les deux sexes.

II.1.3. Performances des élèves en français selon la région

D'après cette étude, les performances des élèves en langue française varient d'une région à l'autre.

Tableau 2. Performances en français des élèves du primaire selon la région

Régions	4 ^o année	6 ^o année
Le Grand Casablanca	42	36
Meknès-Tafilalt	39	32
Fès-Boulemane & Gharb-Chrarda-Beni Hssen	36	29
Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra; Guelmim-Essmara & Oued eddhab-Lagouira	30	30
Taza-Taounate-Al houceima & l'Oriental	35	27
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	37	27
Souss-Massa-Draa	31	27
Marrakech-Tensift-Al Haouz & Tadla-Azilal	36	25
Chaouia-Ouerdigha & Doukkala-Abda	33	26
Tanger-Tetouan	36	25
National	35	28

Ainsi, les performances maximales ont été enregistrées dans la région du Grand Casablanca avec 42% et 36% des objectifs atteints respectivement en 4^{ème} et 6^{ème} années primaires et 37% et 42% respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} années du secondaire collégial.

Tableau 3. Performances en langue française des collégiens selon la région

Régions	2 ^o année	3 ^o année
Le Grand Casablanca	37	42
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	36	38
Marrakech-Tensift-Al Haouz & Tadla-Azilal	34	35
Tanger-Tetouan	29	33
Meknés-Tafilalt	27	32
Fés-Boulemane & Gharb-Chrarda-Beni Hssen	29	30
Chaouia-Ouerdigha & Doukkala-Abda	29	29
Taza-Taounate-Al houceima & l'Oriental	26	28
Souss-Massa-Draa	30	27
Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra; Guelmim-Essmara & Oued eddahab-Lagouira	29	26
National	31	33

Au niveau de l'enseignement secondaire collégial, les disparités des performances des élèves selon les régions sont très significatives. En effet, les meilleures performances sont enregistrées en 3^{ème} année avec 42% des objectifs atteints dans la région du Grand Casablanca ; alors que les plus faibles ne dépassent guère 26% dans les provinces sahariennes. L'écart entre la région la plus performante et la moins performante est ainsi de 16 points.

En 2^{ème} année du secondaire collégial, les meilleures performances sont constatées dans la région du Grand Casablanca avec 37% des objectifs atteints. De plus, l'écart entre la région la plus performante et la moins performante (Taza-Taounate-Al Houceima & l'oriental) est de 11 points.

Par ailleurs, et pour les mêmes niveaux du collège, le tableau montre que seules trois régions ont enregistré des performances supérieures à la moyenne nationale qui s'établit à 33% en 3^{ème} année et 31% en 2^{ème} année.

Un facteur, et non des moindres, peut être à l'origine de ces disparités entre régions, il s'agit de la part du milieu rural dans leurs effectifs : plus cette part est prépondérante moins les résultats sont bons et vice-versa.

II.2. Performances des élèves en français par domaine de contenus

Les performances des élèves par domaine de contenus confortent et expliquent la tendance générale : la faiblesse du niveau de la langue française dans notre système éducatif.

Au primaire, les élèves ont réalisé des performances relativement meilleures dans le domaine de la compréhension de l'écrit, suivies des activités réflexives sur la langue et la production de l'écrit en dernier ressort.

Tableau 4. Performances des élèves du primaire en français par domaine de contenus

Domaine de contenus	Primaire		Secondaire collégial	
	4 ^{ème} année	6 ^{ème} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Compréhension de l'écrit	38	42	48	49
Activités réflexives sur la langue	33	25	28	25
Production de l'écrit		22	18	12
Total	35	28	31	33

Au niveau du secondaire collégial, les disparités des performances des élèves par domaine de contenus appellent les remarques suivantes :

- Les meilleures performances ont été réalisées au niveau de la compréhension de l'écrit, arrivent ensuite celles des activités réflexives sur la langue et les plus mauvaises performances ont été enregistrées en production écrite ;
- En compréhension de l'écrit, ces performances sont presque moyennes puisque 48% des objectifs en 2^{ème} année et 49% en 3^{ème} année ont été atteints ;
- Dans ce domaine, les performances sont presque identiques en 2^{ème} et 3^{ème} années avec une légère progression d'un point, ce qui peut être attribué au progrès des élèves en passant au niveau supérieur ;
- Ces performances, qui peuvent être qualifiées de très moyennes, montrent tout de même que les élèves, motivés par les supports et les thèmes des quatre périodes des deux niveaux, font l'effort nécessaire pour comprendre et « étudier les médias » et « le discours théâtral » en 2^{ème} année du collège, d'une part, et d'autre part, « la correspondance » et « les formes du récit à la première personne » en 3^{ème} année ;
- Cela montre aussi que quand l'enseignement/apprentissage de la langue ne se focalise pas uniquement sur le code, et que les apprentissages ont un sens (apprentissage fonctionnels : médias et correspondance) pour les élèves, leurs performances peuvent être meilleures ;
- En activités réflexives sur la langue, les performances des élèves régressent puisqu'elles passent de 28% en 2^{ème} année à 25% en 3^{ème} année, mêmes si le nombre d'activités et les horaires consacrés à la langue et à la communication sont similaires dans les deux niveaux scolaires. Cette baisse est essentiellement due au fait qu'en 3^{ème} année, il est plutôt question de phrases complexes, autrement dit, de propositions circonstanciées et relatives, de style direct et indirect, d'actes de paroles... ;
- En production écrite, les performances des élèves sont modestes dans les deux niveaux scolaires : elles s'établissent à 18% des objectifs atteints en 2^{ème} année et à 12% en 3^{ème} année.

Cela peut s'expliquer par différents facteurs :

- Le test de 2^{ème} année ne peut rendre compte des capacités réelles des élèves puisqu'il ne leur demande pas une production personnelle. En fait, il ne s'agit que d'un relevé de quelques caractéristiques du discours théâtral (ce qui explique en partie leur score), alors qu'en 3^{ème} année, il est question de produire un texte narratif et descriptif à la première personne (description dans le récit).

À cela, s'ajoutent des explications d'ordre général comme :

- Le blocage des élèves devant les situations de production écrite ;
- Le faible niveau des élèves en grammaire textuelle d'abord, mais aussi leur capital linguistique insuffisant ;
- Les types d'écrits demandés dans ces deux niveaux, qui doivent intégrer une dimension communicative et fonctionnelle (par exemple l'argumentation pour convaincre, ou bien la narration avec point de vue en 3ème année, les différentes formes de correspondances en 2ème année.....).

Enfin, La focalisation dans l'enseignement des langues sur l'évaluation de l'écrit, principalement, ce qui finit par en faire un frein à l'apprentissage de la langue ; alors que les théoriciens en matière d'acquisition des langues affirment que le même intérêt doit être accordé aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

II.2.1. Performances des élèves par domaine de contenus selon le genre

La comparaison selon le genre des performances en français par domaine de contenus est schématisée par le tableau suivant :

Tableau 5. Performances des élèves par domaine de contenus selon le genre

Domaine de contenus /Genre	Primaire				Collégial			
	4ème année		6ème année		2ème année		3ème année	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Compréhension de l'écrit	35	41	40	44	45	51	48	50
Activités réflexives sur la langue	31	34	22	27	26	30	23	26
Production de l'écrit			21	23	15	20	10	14

Il ressort du tableau ci-dessus que les filles enregistrent de meilleurs résultats que les garçons en langue française et ce, quelque soit le domaine de contenus. Seulement, les performances par domaine de contenus sont relativement rapprochées car l'écart maximal n'est que de 6 points.

En outre, aussi bien les filles que les garçons ont mieux réussi les activités de compréhension de l'écrit, suivies des activités réflexives sur la langue, la production de l'écrit restant le domaine où les résultats sont les moins bons.

II.2.2. Performances des élèves par domaine de contenus selon le milieu

Le tableau ci-dessous nous montre que les élèves du milieu urbain obtiennent de meilleurs résultats que les élèves du milieu rural et ce, dans tous les domaines de contenus.

Tableau 6. Performances des élèves par domaine de contenus selon le milieu

Domaine de contenus / Milieu	Primaire				Collégial			
	4 ^{ème} année		6 ^{ème} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Compréhension de l'écrit	42	34	47	36	51	41	51	41
Activités réflexives sur la langue	37	29	29	20	31	21	27	17
Production de l'écrit			27	16	20	10	14	8

Par niveau scolaire, les écarts maximaux des performances par domaine de contenus des élèves des deux milieux sont de 8 points et 11 points respectivement en 4^{ème} année et en 6^{ème} année primaire et de 10 points en 2^{ème} et 3^{ème} année du secondaire collégial.

Enfin, les performances par domaine de contenus chez les filles et les garçons du milieu urbain sont sensiblement supérieures à celles enregistrées en milieu rural chez les deux sexes:

- Au primaire, elles sont respectivement de 43% et 36% contre 32% et 29% en 4^{ème} année, et de 33% et 31% contre 25% et 21% en 6^{ème} année ;
- Au secondaire collégial, elles sont respectivement de 36% et 31% contre 26% et 22% en 2^{ème} année et de 36% et 33% contre 27% et 24% en 3^{ème} année.

II.2.3. Performances des élèves par domaine de contenus selon la région

Les disparités des performances en langue française entre les régions sont encore plus prononcées par domaine de contenus.

Tableau 7. Performances des élèves du primaire par domaine de contenus selon la région

Région /Domaine de contenus	4 ^{ème} année			6 ^{ème} année		
	Compréhension de l'écrit	Activités réflexives	Production de l'écrit	Compréhension de l'écrit	Activités réflexives	Production de l'écrit
Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra; Guelmim-Essmara & Oued eddahab-Lagouira	35	26		41	28	17
Souss - Massa - Draa	34	30		40	24	19
Chaouia - Ouardigha & Doukkala - Abda	39	28		38	23	16
Marrakech-Tensift-Al Haouz & Tadla - Azilal	41	32		40	21	26
Le Grand Casablanca	46	39		49	32	34
Rabat - Salé - Zemmour - Zaër	37	37		40	23	26
Meknès - Tafilalet	38	40		45	30	17
Fès-Boulemane & Gharb-Chrarda-Beni Hssen	39	33		41	27	22
Taza - Al Houceima - Taounate & Oriental	40	32		43	23	18
Tanger - Tétouan	38	34		44	20	19
Total	38	33		42	25	22

En 4^{ème} année du primaire, l'écart entre la région la plus performante et celle la moins performante est de 12 points pour la compréhension de l'écrit et de 14 points pour les activités réflexives sur la langue. En 6^{ème} année, les écarts sont de 11 points, 12 points et 18 points et ce, respectivement pour la compréhension de l'écrit, les activités réflexives sur la langue et la production de l'écrit.

Quant au secondaire collégial, l'écart maximal entre les régions est de 16 points pour les trois domaines de contenus à savoir, la compréhension de l'écrit, les activités réflexives sur la langue et la production écrite. En 3^{ème} année et pour ces mêmes domaines de contenus, l'écart maximal entre les régions a atteint respectivement 19, 18 et 15 points.

Tableau 8. Performances des collégiens par domaine de contenus selon la région

Région/Domaine de contenus	2 ^{ème} année			3 ^{ème} année		
	Compréhension de l'écrit	Activités réflexives	Production de l'écrit	Compréhension de l'écrit	Activités réflexives	Production de l'écrit
Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra; Guelmim-Essmara & Oued eddhab-Lagouira	47	27	16	43	19	4
Souss - Massa - Draa	48	25	19	41	18	12
Chaouia - Ouardigha & Doukkala - Abda	51	25	15	46	21	8
Marrakech-Tensift-Al Haouz & Tadla - Azilal	50	31	20	53	27	16
Le Grand Casablanca	55	38	26	60	36	17
Rabat - Salé - Zemmour - Zaër	53	34	25	53	32	19
Meknès - Tafilalet	39	22	10	46	24	17
Fès-Boulemane & Gharb-Chrarda-Beni Hssen	44	26	14	45	22	9
Taza - Al Houceima - Taounate & Oriental	43	23	10	45	18	6
Tanger - Tétouan	44	23	13	47	20	9
Total	48	28	18	49	25	12

Dans l'ensemble des régions, l'observation des performances des élèves en français par domaine de contenus révèle la faiblesse des performances de manière générale, et en particulier dans le domaine de la production de l'écrit .

II.3. Performances des élèves en français par niveau taxonomique

Les disparités entre les performances des élèves par niveau taxonomique sont assez importantes. En effet, les performances réalisées par les élèves révèlent qu'il y a eu une évolution positive des acquis dans tous les niveaux de compétences, et cela en passant de la 4^{ème} à la 6^{ème} année primaires :

- En moyenne, les objectifs assignés au niveau « connaissance » sont atteints à 45% en 6^{ème} année, contre 36% en 4^{ème} année primaires ;
- Les performances en compréhension de l'écrit passent d'un pourcentage moyen des objectifs atteints de 35% en 4^{ème} année à 47% en 6^{ème} année primaires ;
- Dans le domaine de synthèse seulement, les performances des élèves en 4^{ème} année sont supérieures à celles constatées en 6^{ème} année primaire.

Tableau 9. Performances des élèves en français par niveau taxonomique

Niveau taxonomique	Primaire		Secondaire collégial	
	4 ^{ème} année	6 ^{ème} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Connaissance	36	45		
Compréhension	35	47	48	49
Application		24	35	23
Analyse	22	31	29	35
Synthèse	36	13	11	12

Au niveau collégial, le test d'évaluation des acquis des élèves au niveau taxonomique n'a porté que sur la compréhension, l'application, l'analyse et la synthèse. En effet, les questions relatives au premier niveau (la connaissance) n'ont pas été posées au secondaire collégial, car ce niveau relève surtout de l'enseignement primaire auquel est assignée la mission de doter les élèves des connaissances de base.

Au niveau de la compréhension, les performances des élèves sont à peu près les mêmes. Elles sont supérieures comparées à celles réalisées dans les autres niveaux : en moyenne, elles s'établissent à 48% d'objectifs atteints en 2^{ème} année et à 49% en 3^{ème} année du secondaire collégial.

Quant aux performances des collégiens au niveau de la « synthèse », elles ne présentent pas de grandes disparités entre les deux niveaux qui étaient testés : 11% des objectifs atteints en 2^{ème} année contre 12% en 3^{ème} année.

II.3.1. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le genre

L'analyse selon le genre des performances des élèves par niveau taxonomique confirme l'avantage des filles en matière d'apprentissage de la langue française. En effet, les performances des filles sont relativement plus élevées que celles des garçons et ce, pour tous les niveaux de compétences. Les écarts entre les deux sexes se creusent avec le niveau taxonomique.

En outre, les pourcentages moyens des objectifs atteints aux niveaux « connaissance » et « compréhension » sont largement supérieurs aux performances réalisées dans les autres niveaux de compétences et ce, aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Tableau 10. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le genre

Niveau taxonomique / Genre	Primaire				Collégial			
	4 ^{ème} année		6 ^{ème} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Connaissance	34	38	42	47				
Compréhension	33	38	47	46	45	51	48	50
Application			21	26	33	38	21	25
Analyse	20	24	30	31	27	31	35	35
Synthèse	34	39	12	15	10	13	10	14

Il en ressort donc que, plus le niveau taxonomique est élevé, plus les performances des élèves régressent. En d'autres termes, plus les élèves sont appelés à faire des opérations complexes, dites de haut niveau, plus leurs performances sont modestes.

L'explication peut en être, entre autres, la complexité des opérations intellectuelles que l'élève est appelé à faire pendant les activités d'enseignement/apprentissage de la langue, ainsi qu'en situation d'évaluation.

II.3.2. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le milieu

En moyenne, les élèves du milieu rural réussissent moins bien en français que les élèves urbains et ce, pour tous les niveaux de compétences considérés. Cet écart de performances entre les deux milieux ne doit pas surprendre puisqu'il reflète les difficultés scolaires, mais aussi sociales et culturelles, des élèves scolarisés en milieu rural.

Tableau 11. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le milieu

Niveau taxonomique / Milieu	Primaire				Collégial			
	4 ^{ème} année		6 ^{ème} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Connaissance	40	32	51	37				
Compréhension	40	31	52	41	51	41	51	41
Application			27	20	38	27	25	16
Analyse	25	19	37	23	32	20	38	22
Synthèse	40	33	17	9	13	5	14	8

En outre, c'est aux niveaux « connaissance » et « compréhension » que les élèves, aussi bien en milieu urbain que rural, réalisent des performances relativement meilleures alors que les performances les plus mauvaises concernent le niveau « synthèse ».

D'ailleurs, c'est au niveau de l'analyse qu'apparaissent les écarts les plus élevés entre les élèves des deux milieux et ce, pour les niveaux scolaires de 6^{ème} année primaire et 2^{ème} et 3^{ème} années du secondaire collégial.

II.3.3. Performances des élèves par niveau taxonomique selon la région

Les disparités selon les régions des performances des élèves en langue française par niveau taxonomique sont encore plus prononcées :

En 4^{ème} année primaire :

- 44% et 42% des objectifs assignés, respectivement aux niveaux « connaissance » et « compréhension », ont été atteints dans la région du Grand Casablanca, contre 31% et 32% dans les régions les moins performantes ;
- Environ la moitié des objectifs relatifs au niveau « synthèse » sont atteints dans la région du grand Casablanca contre moins d'un tiers dans les régions les moins performantes ;

- C'est au niveau de l'analyse que les performances des élèves sont médiocres et varient selon les régions entre un minimum de 11% et un maximum de 31% en termes d'objectifs atteints.

En 6ème année primaire :

- Les performances des élèves aux niveaux « connaissance » et « compréhension » peuvent être qualifiées de « moyennes » voire « bonnes » puisque entre 40% à 61% des objectifs, selon les régions, ont été atteints ;
- Dans la région la plus performante, environ la moitié des objectifs relatifs au niveau « analyse » ont été atteints, contre un tiers au niveau « application » et seulement un cinquième pour la synthèse. Dans les régions les moins performantes, ces proportions sont respectivement d'un quart, un cinquième et un dixième.

En 2ème année du secondaire collégial :

- Les élèves du Grand Casablanca et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer ont réalisé des performances au niveau « compréhension » légèrement au dessus de la moyenne : 53% et 52% des objectifs ont été atteints respectivement dans les deux régions. Les performances des élèves au niveau « compréhension », qui varient entre un minimum de 43% et un maximum de 53%, selon les régions, sont relativement plus élevées que celles réalisées dans les autres niveaux de compétences ;
- Au niveau « application », l'écart entre la région la plus performante, qui enregistre en moyenne 44% en termes d'objectifs atteints, et la région la moins performante (29% des objectifs atteints) est de 15 points ;
- Au niveau « analyse », les performances des élèves varient selon les régions d'un minimum de 22% d'objectifs atteints à un maximum de 36% ;
- C'est au niveau de synthèse que les élèves réalisent les performances les plus médiocres, avec toutefois des différences d'une région à l'autre : 17% des objectifs atteints dans la région la plus performante, en l'occurrence le Grand Casablanca, et 6% dans la région la moins performante.

En 3ème année du secondaire collégial :

- Les performances des élèves au niveau « compréhension » peuvent être considérées comme relativement bonnes puisque les pourcentages moyens d'objectifs atteints varient entre 41% et 59% ;

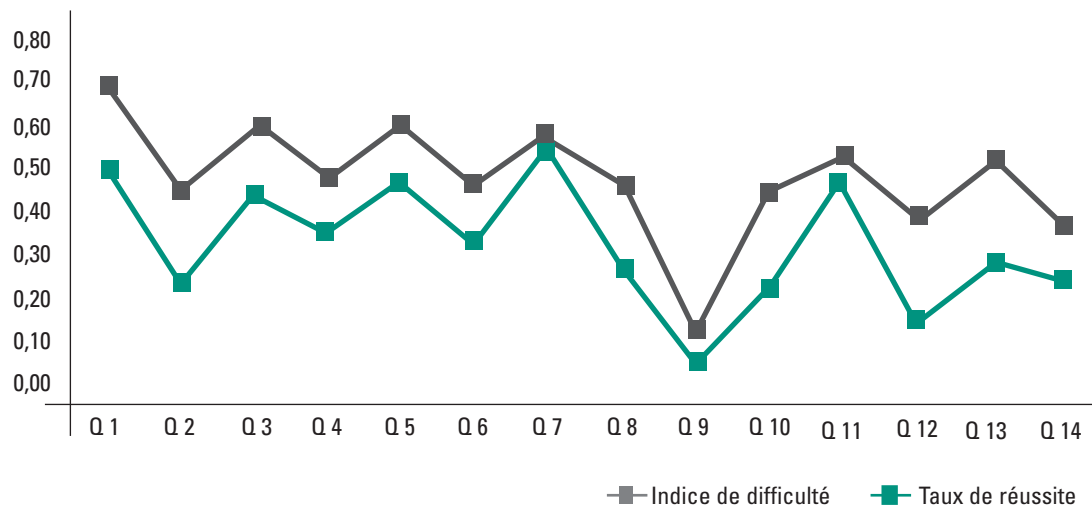
Contrairement à la logique sous-jacente à la hiérarchisation des niveaux de compétences, les élèves sont plus performants au niveau « analyse » qu'au niveau « application » et ce, dans toutes les régions. Ainsi, les performances des élèves varient de 20% à 57% au niveau de « l'analyse » contre 17% à 31% au niveau de « l'application ». Les performances des élèves au niveau de synthèse, qui peuvent être qualifiées de médiocres car elles sont très basses (4% à 19%), confortent la tendance générale à savoir, la faiblesse de la production écrite des apprenants.

III. ANALYSE DES RÉPONSES AUX ITEMS PAR NIVEAU SCOLAIRE

Seule une analyse fine des items pourrait permettre d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs/compétences de l'apprentissage de la langue française. En effet, par construction des tests, chaque item est censé mesurer un objectif ou une compétence.

III.1. Quatrième année primaire

Figure 4. Taux de réussite et indices de difficulté des items (4ème année primaire)



- Tous les items ne sont jugés ni très faciles ni très difficiles puisque leur indice de difficulté est supérieur à 0,10 et inférieur à 0,80 ;
- Tous les taux de réussite aux items sont inférieurs à leur indice de difficulté ;
- La réussite aux items est en moyenne faible : un taux moyen de réussite de 31 % pour un indice moyen de difficulté de 0,47 ;
- Globalement, la corrélation entre les taux de réussite à ces items et leur indice de difficulté est forte ($R=0,91$) : la variation des taux de réussite à ces items est expliquée à 83 % par la variation de leur indice de difficulté.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Cette composante est mesurée à l'aide de six items portant sur le texte proposé.

ANALYSE DES ITEMS 1, 2, 3, 4, 5 ET 6

Niveau taxonomique : Connaissance et compréhension

Indice de difficulté : Entre 0,46 et 0,69

Taux de réussite : Entre 24 % et 50 %

Commentaire : La majorité des élèves ont confondu « son » et graphie.

ACTIVITÉS RÉFLEXIVES SUR LA LANGUE

ANALYSE DES ITEMS 8 ET 10

Niveau taxonomique : Connaissance

Indice de difficulté : Entre 0,44 et 0,46

Taux de réussite : Entre 23% et 26%

Commentaire : La majorité des élèves n'ont pas réussi ces items même s'ils sont accessibles car ils semblent ne pas être habitués à ce genre de test.

ANALYSE DE L'ITEM 11

11

Dans quel mot tu entends : « o » ?

Coche le rond de la bonne réponse.

On entend « o » dans :

- a) la route
- b) la porte
- c) le salon
- d) la récitation

Niveau taxonomique : Connaissance

Indice de difficulté : 0,53

Taux de réussite : 46%

Commentaire : Environ la majorité des élèves n'ont pas réussi cet item et ceci peut s'expliquer par le fait que les élèves confondent les sons « ou » « u » et « on ».

ANALYSE DE L'ITEM 12

12

Complète par l'un des mots mis entre parenthèses :

a. Karim etami vont à la plage. (sont – son).

b. L'enfant jouechante. (est – et).

c. Tu vas à la plageà la forêt ? (où. – ou).

Niveau taxonomique : Compréhension

Indice de difficulté : 0,38

Taux de réussite : Réponses totales : 15%, Réponses partielles : 27%

Commentaire : Les élèves maîtrisent mal l'orthographe.

ANALYSE DE L'ITEM 13

13

Mets en ordre les phrases suivantes en écrivant les numéros 1,2,3 et 4 dans les cases convenables..

a. Il achète un billet et il monte dans le train.

b. Il prépare sa valise.

c. Il va à la gare.

d. Ali veut voyager.

Niveau taxonomique : Synthèse

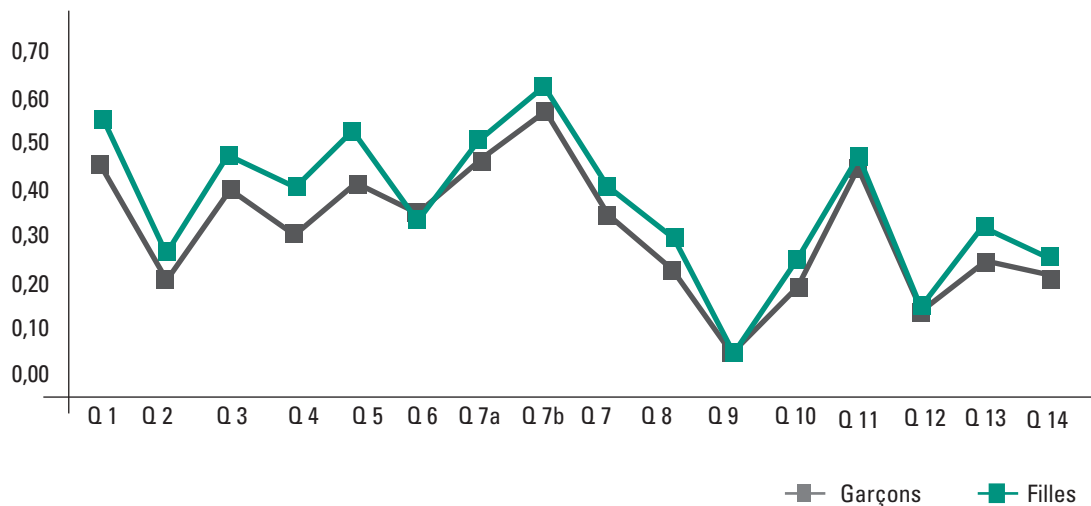
Indice de difficulté : 0,52

Taux de réussite : Réponses totales : 28%, Réponses partielles : 21%

Commentaire : Il s'agit d'une question complexe qui requiert à la fois compréhension, maîtrise de la langue et construction logique de sens.

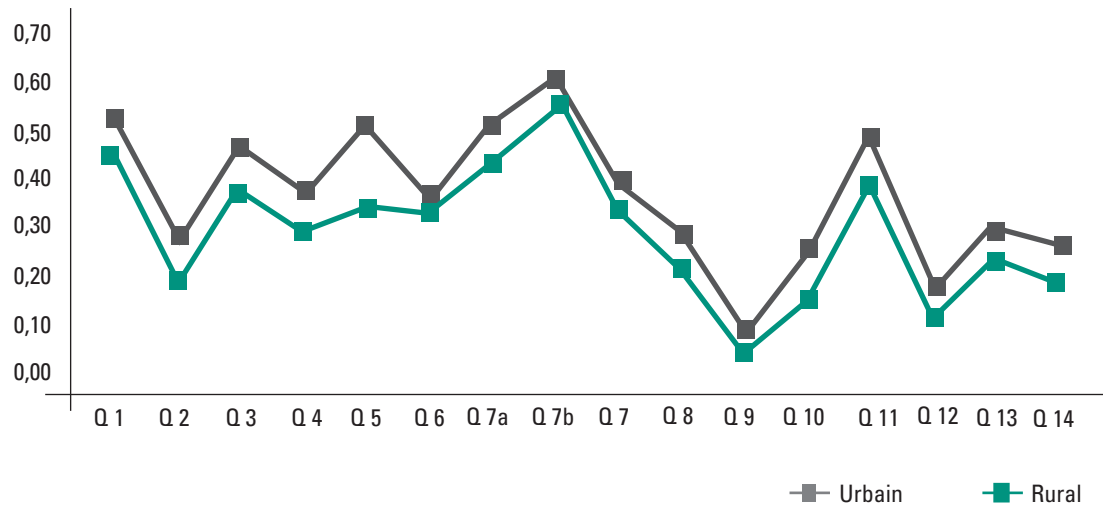
En ce qui concerne la réussite aux items de français, il y a lieu de souligner l'avantage des filles sur les garçons dans tous les items du test de français de 4ème année primaire.

Figure 5. Taux moyens de réussite aux items de français selon le genre (4ème année primaire)



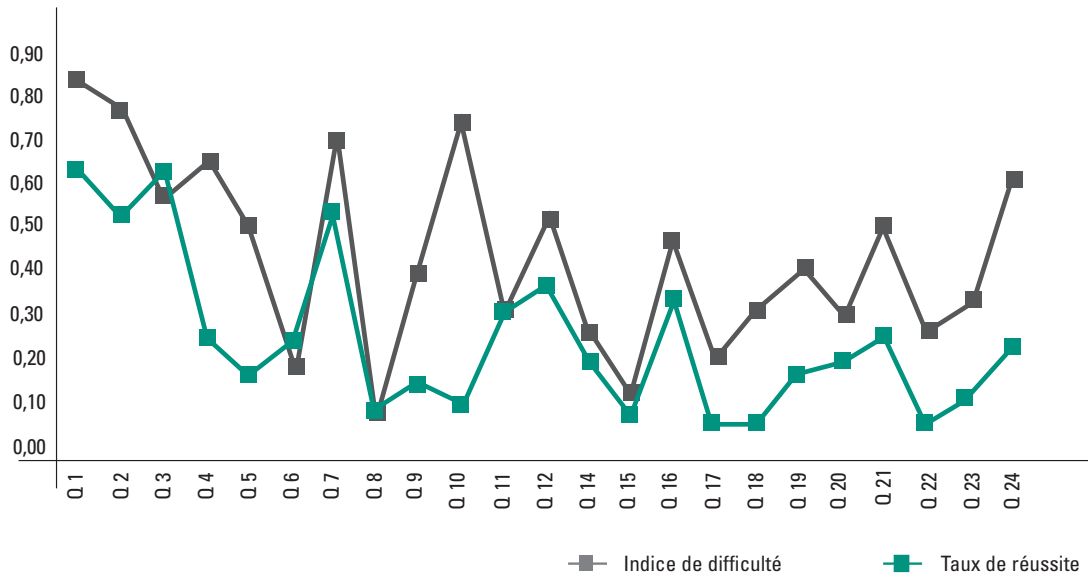
Par ailleurs, les élèves scolarisés en milieu urbain ont enregistré de meilleurs scores que les élèves des établissements scolaires ruraux dans pratiquement tous les items.

Figure 6. Taux moyens de réussite aux items de français selon le milieu (4ème année primaire)



III.2. Sixième année primaire

Figure 7. Taux moyens de réussite et indices de difficulté des items (6ème année primaire)



- L'item Q8 est jugé difficile car son indice de difficulté est inférieur à 0,10 et l'item Q1 est jugé facile car son indice de difficulté est supérieur à 0,80 ;
- Seuls les items Q3, Q6 et Q8 ont enregistré un taux de réussite dépassant leur indice de difficulté ;
- La réussite aux items est très faible : un taux moyen de réussite de 26% pour un indice moyen de difficulté de 0,44 ;
- Globalement, la corrélation entre les taux de réussite à ces items et leurs indice de difficulté est moyenne ($R^2=0,67$) : la variation des taux de réussite à ces items est expliquée à 45% par la variation de leur indice de difficulté.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

ANALYSE DES ITEMS 1, 2 ET 3

Compétence visée : Capacité à comprendre le contenu d'un texte.

Niveau taxonomique : Connaissance et compréhension

Indice de difficulté : Entre 0,58 et 0,83

Taux de réussite : Entre 54% et 63%

Commentaire : La notion de « référence » de texte n'est pas évidente pour la plupart des élèves de 6ème année primaire.

ACTIVITÉS RÉFLEXIVES SUR LA LANGUE

ANALYSE DE L'ITEM 6

6

Utilise les suffixes « ain, eur, ,age, iste » pour former d'autres mots :

dans →

journal →

jardin →

Maroc →

Niveau taxonomique : Application

Indice de difficulté : 0,19

Taux de réussite : Réponses totales : 25%, Réponses partielles : 31%

Commentaire : La réponse à cette question demande un savoir-faire que les élèves ne paraissent pas avoir : la formation des mots par le procédé de la suffixation.

ANALYSE DE L'ITEM 8

8

Transforme la phrase suivante en une phrase interrogative en utilisant l'inversion du sujet :

Grand-père arrive par le train de 17h.

.....

Niveau taxonomique : Application

Indice de difficulté : 0,09

Taux de réussite : Réponses totales : 10%, Réponses partielles : 3%

Commentaire : La forme interrogative avec inversion du sujet n'est pas bien maîtrisée.

ANALYSE DE L'ITEM 13

13

Quelle est la phrase qui contient un complément d'objet direct ?

Coche le rond de la bonne réponse.

- (a) L'enfant sourit à sa mère.
- (b) Il voyage souvent.
- (c) Nous marchons rapidement.
- (d) Elles font leurs devoirs.

Niveau taxonomique : Application

Taux de réussite : 20%

Commentaire : Quatre cinquièmes des élèves ne reconnaissent pas bien la fonction de complément d'objet direct.

ANALYSE DE L'ITEM 18

18

Mets l'accent là où il faut :

C'est la fete de l'ecole , le pere a achete de beaux vetements a sa fille.

Niveau taxonomique : Application

Indice de difficulté : 0,32

Taux de réussite : Réponses totales : 7%, Réponses partielles : 24%

Commentaire : L'orthographe pose beaucoup de problèmes aux élèves et ce, d'autant plus que les activités de dictées et d'autodictées ne leur sont pas suffisamment proposées.

PRODUCTION DE L'ÉCRIT

ANALYSE DE L'ITEM 23

23

Mets le texte dans l'ordre en écrivant les numéros :1, 2, 3, 4 et 5 dans les cases convenables.

- a. Elle le guide avec prudence.
- b. Ce dernier, le bâton à la main, cherche à traverser la route.
- c. Ce matin, sur le chemin de l'école, Siham aperçoit un vieil homme aveugle.
- d. « Je te remercie mon enfant », lui dit le vieillard.
- e. Siham se précipite vers lui et le prend par la main.

Niveau taxonomique : Synthèse

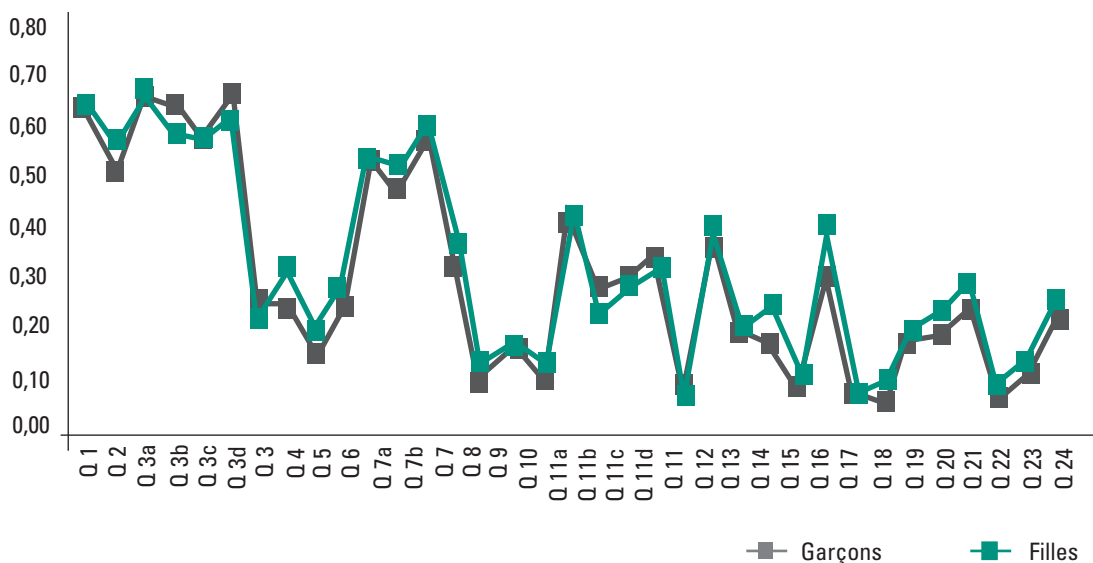
Indice de difficulté : 0,35

Taux de réussite : Réponses totales : 8%, Réponses partielles : 13%

Commentaire : Les exercices de reconstitution et de production écrite nécessitent à la fois des compétences linguistiques, logiques et intellectuelles, d'où la difficulté à répondre.

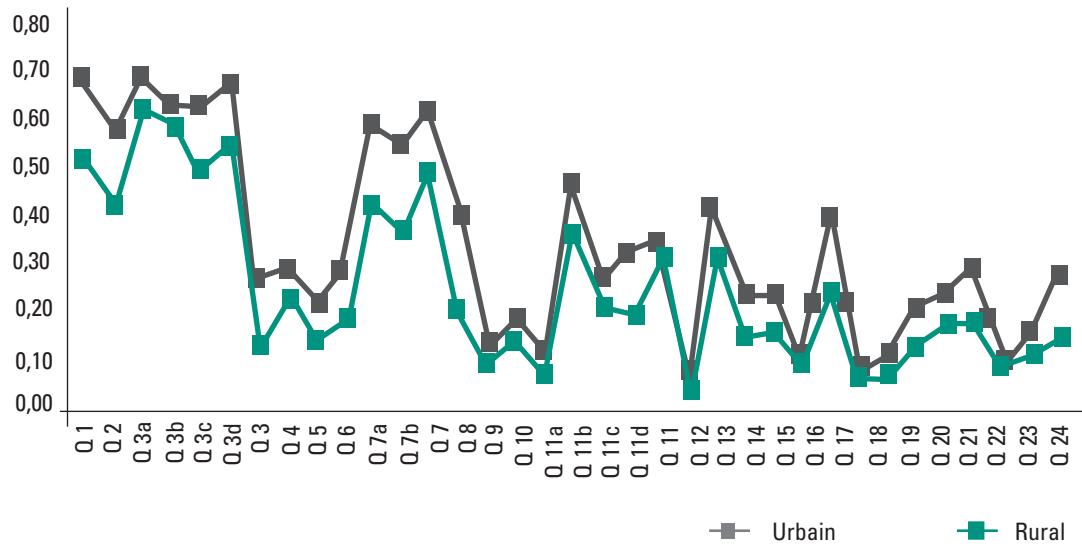
Par ailleurs, les filles ont enregistré des scores sensiblement supérieurs à ceux des garçons dans tous les items formant le test de la langue française à ce niveau.

Figure 8. Taux de réussite aux items de français selon le genre (6ème année primaire)



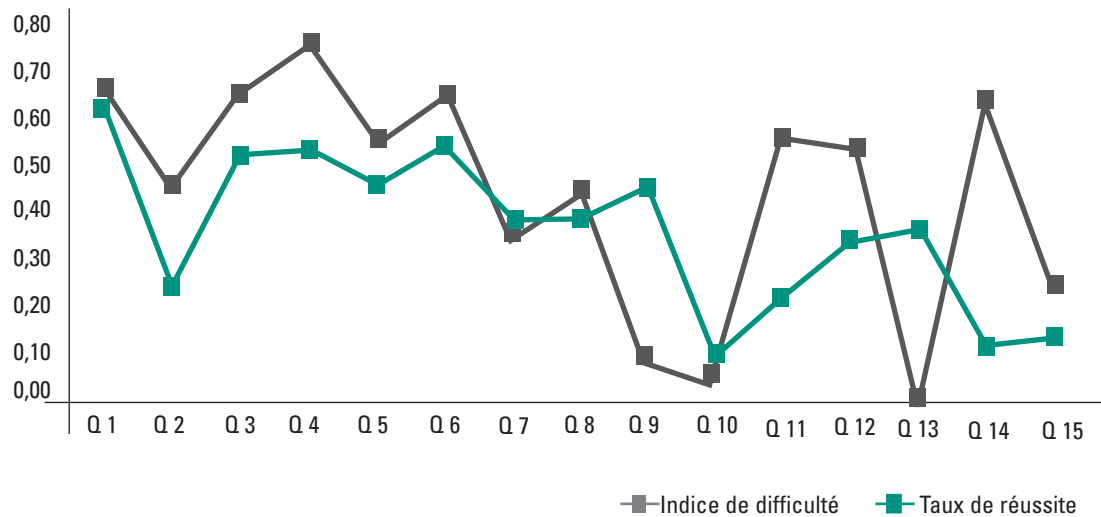
En outre, les élèves des établissements scolaires urbains ont enregistré de meilleurs résultats que les élèves scolarisés en milieu rural et ce, dans tous les items.

Figure 9. Taux de réussite aux items de français selon le milieu (6ème année primaire)



III.3. Deuxième année secondaire collégiale

Figure 10. Taux de réussite et indices de difficulté des items (2ème année collégiale)



- Trois items à savoir, Q9, Q10 et Q13 sont jugés très difficiles car leur indice de difficulté est inférieur à 0,10 ;
- Malgré sa difficulté, l’item Q9 a enregistré un taux de réussite de 44% ;
- La réussite aux items est faible : un taux moyen de réussite de 35% pour un indice moyen de difficulté de 0,44 ;
- Globalement, la corrélation entre les taux de réussite à ces items et leur indice de difficulté est faible ($R^2=0,41$) : la variation des taux de réussite à ces items est expliquée à 17% par la variation de leurs indices de difficulté.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

ANALYSE DE L'ITEM 1



1

Observe l'organisation de cette page, puis mets une croix (X) dans la case qui convient.

Affirmations	Vrai	Faux
a. La «Une» a la fonction d'identifier le journal et d'informer sur son contenu.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. Le gros titre sert à présenter les informations majeures, très importantes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Les articles écrits en bas de la «une» (n° 4, 5, 6) sont plus importants que ceux écrits en haut (n° 1, 2,3).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Dans la «Une», tous les articles sont d'ordre politique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Niveau taxonomique : Compréhension

Indice de difficulté : 0,65

Taux de réussite : Entre 53% et 69%

Commentaire : La majorité des élèves a répondu correctement à ces questions. Ces performances sont probablement dues, en partie, au choix aléatoire dichotomique : 50% des réponses justes pourraient être obtenues par un simple choix aléatoire.

ANALYSE DE L'ITEM 5

5

Relie par une flèche chaque média de la colonne A à sa caractéristique dans la colonne B

COLONNE A

COLONNE B

a. La télévision

1. ses articles sont organisés en rubrique

b. la radio

2. c'est un réseau mondial permettant d'envoyer et de recevoir des messages.

c. La presse écrite

3. ses programmes associent image et son

d. Internet

4. ses programmes s'adressant à des auditeurs

5. ses rayonnages sont bien remplis

Niveau taxonomique : Application

Indice de difficulté : 0,54

Taux de réussite : Entre 40% et 58%

Commentaire : Le vocabulaire spécifique aux médias n'est pas assimilé d'une manière satisfaisante.

ACTIVITÉS RÉFLEXIVES SUR LA LANGUE

ANALYSE DE L'ITEM 10

10

Mets cet énoncé au discours direct.

Le metteur en scène déclare au journaliste:« Je présenterai prochainement mon deuxième film. »

.....

Niveau taxonomique : Application

Indice de difficulté : 0,06

Taux de réussite : Réponses totales : 10%, Réponses partielles : 3%

Commentaire : Cet item s'avère très difficile. En effet, le passage du discours direct au discours indirect, et inversement, est une opération complexe et difficile, elle sera d'ailleurs reprise plus tard dans les niveaux scolaires supérieurs.

ANALYSE DE L'ITEM 13

13

Complète par l'expression qui convient.

doucement - ouvertement – raisonnablement -

- a. Il ne faut pas gaspiller l'eau ; on doit l'utiliser
- b. Je n'entends pas ce qu'elle dit. Elle parle

Niveau taxonomique : Application

Taux de réussite : Réponses totales 36%, Réponses partielles 23%

Commentaire : La modalisation est un exercice difficile en soi. Ce n'est pas étonnant qu'environ deux tiers (64%) des élèves de ce niveau ne la maîtrisent pas.

PRODUCTION DE L'ÉCRIT

ANALYSE DE L'ITEM 15

15

Pour le journal mural de ton collègue, on t'a chargé de réaliser un entretien (une interview) avec un sportif ou un acteur de ton choix. Tu l'interrogeras sur ses occupations quotidiennes et ses projets d'avenir. Ton entretien doit comprendre sept (7) questions et sept (7) réponses. Rédige cet entretien.

Niveau taxonomique : Synthèse

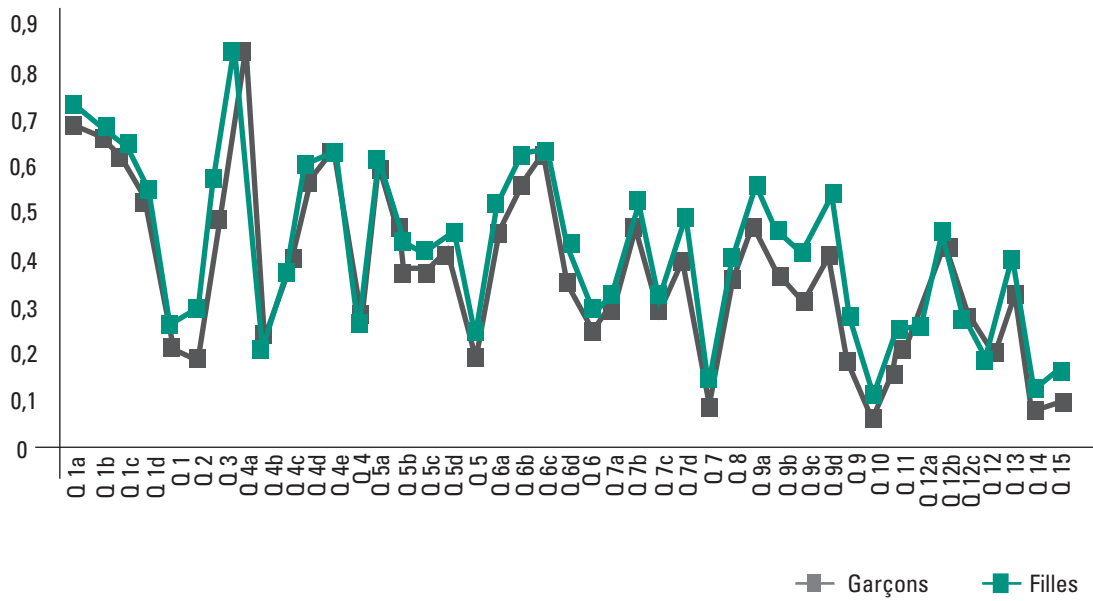
Indice de difficulté : 0,24

Taux de réussite : Réponses totales : 1%, Réponses partielles : 12%

Commentaire : La production de l'écrit reste un handicap à surmonter durant la scolarité de la plupart des élèves.

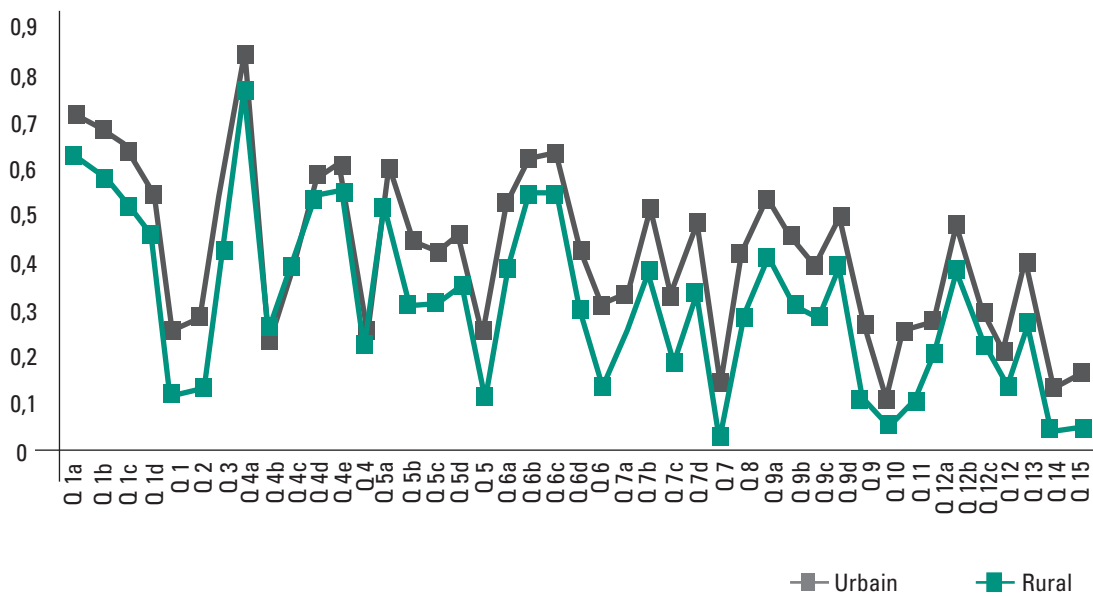
Il est à souligner que les filles ont enregistré de meilleurs résultats que les garçons dans tous les items formant le test de la langue française à ce niveau.

Figure 11 . Taux de réussite aux items de français selon le genre (2ème année collégiale)



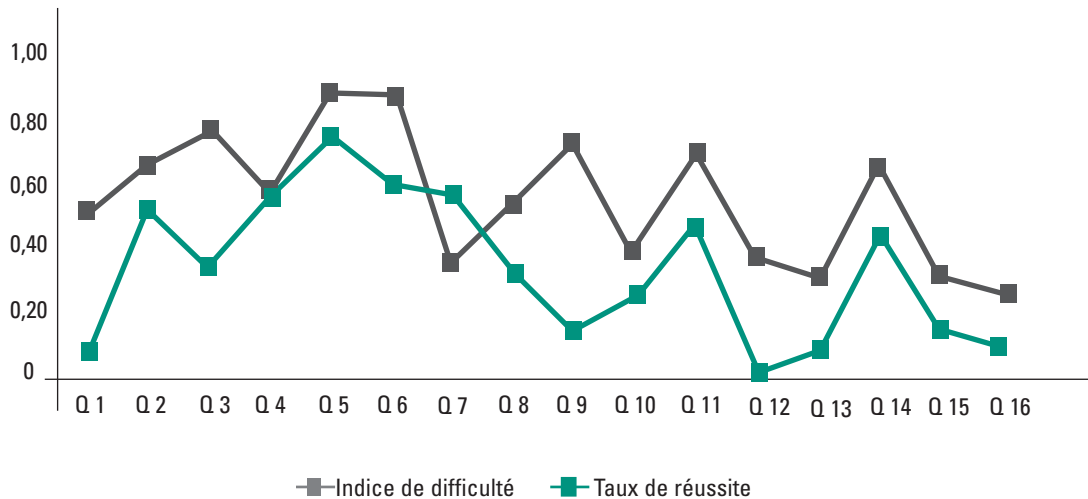
En confirmant la tendance, les élèves des établissements scolaires urbains ont enregistré de meilleurs scores que les élèves scolarisés en milieu rural et ce, dans 41 sur les 43 questions formant le test.

Figure 12 . Taux de réussite aux items de français selon le milieu (2ème année collégiale)



III.4. Troisième année secondaire collégiale

Figure 13. Taux de réussite et indices de difficulté des items (3ème année collégiale)



- Deux items à savoir, Q5 et Q6 sont jugés très faciles car leur indice de difficulté est supérieur à 0,85 ;
- Seul l’item Q7 a enregistré un taux de réussite dépassant son indice de difficulté ;
- La réussite aux items est faible : un taux moyen de réussite de 32% pour un indice moyen de difficulté de 0,55 ;
- Globalement, la corrélation entre les taux de réussite à ces items et leurs indice de difficulté est moyenne ($R^2=0,64$) : la variation des taux de réussite à ces items est expliquée à 41% par la variation de leur indice de difficulté.

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

- Les concepts « support » et « genre littéraire » comportent des difficultés et rendent par conséquent la consigne inaccessible pour certains élèves (l’item 1) ;
- Le lexique usuel de la correspondance n’est pas maîtrisé, ceci peut être dû au manque de réemploi de ce vocabulaire (l’item 2).

ACTIVITÉS RÉFLEXIVES SUR LA LANGUE

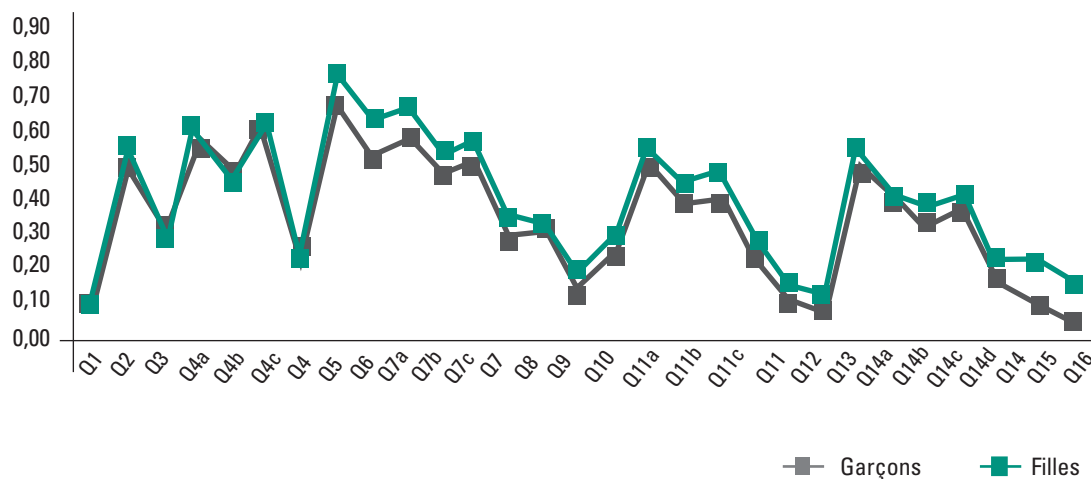
Les élèves ne maîtrisent pas la subordination qui constitue une opération à la fois complexe et compliquée. La phrase complexe n’est manifestement pas assimilée. (Item 9 et 10).

PRODUCTION DE L'ÉCRIT

Les résultats modestes obtenus reflètent bien le niveau réel de la plupart des élèves au niveau de la production de l'écrit (les items 15 et 16).

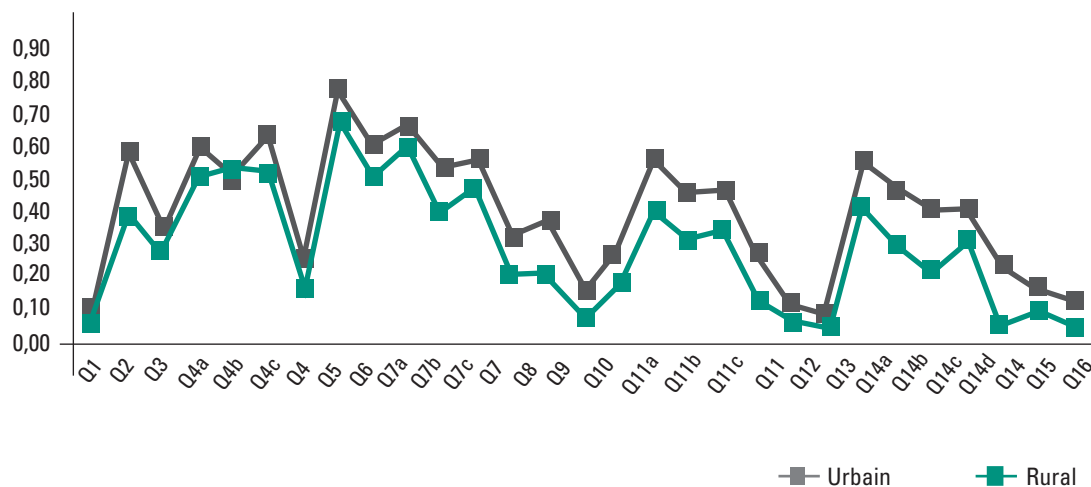
Il est à souligner que les filles performant mieux que les garçons dans 22 parmi 29 questions formant les items du test.

Figure 14. Taux de réussite aux items de français selon le genre (3ème année collégiale)



Quant à la réussite aux items du français selon le milieu, les élèves scolarisés en milieu urbain ont enregistré de meilleurs résultats que les élèves des établissements scolaires ruraux et ce, dans pratiquement tous les items.

Figure 15. Taux de réussite aux items de français selon le milieu (3ème année collégiale)



CONCLUSION

Il ressort de l'analyse des résultats de cette étude d'évaluation des acquis que les performances des élèves en langue française varient dans l'ensemble entre un niveau « faible » et un niveau « moyen ». Ces résultats reflètent bien le niveau réel des élèves dans la plupart des établissements publics, beaucoup d'entre eux passant d'une classe à l'autre en traînant de grandes lacunes en français et ce, depuis la deuxième année du primaire.

Ces faiblesses concernent d'abord la maîtrise des composantes de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire), ensuite la capacité des élèves dans le domaine de la production d'énoncés ayant du sens, surtout à un degré assez élevé de complexité de la langue et tout particulièrement au niveau de la production de l'écrit.

La faiblesse des résultats pourrait également être expliquée par les faits suivants :

- Les élèves ne sont pas habitués à ce genre de tests ;
- Les tests, ont été administrés à la veille des vacances d'été ;
- Le vocabulaire utilisé dans certaines consignes n'est pas à la portée des élèves ;
- La langue française n'est pas suffisamment réemployée en dehors du contexte scolaire ;
- Les ressources ne sont pas maîtrisées : conjugaison défaillante ; indigence lexicale, syntaxe non maîtrisée ;
- Le manque d'espaces spécifiques dans les établissements scolaires pour que les élèves puissent se livrer à des activités culturelles et artistiques en langue française ;
- Le manque de pratiques pédagogiques et didactiques adaptées aux nouvelles entrées adoptées par les curricula ;

Les entraves que rencontre l'enseignement-apprentissage du français dans les deux cycles objets de l'évaluation des acquis seraient d'ordre institutionnel et pédagogique :

- L'absence d'un document de référence, jouant le rôle de Recommandations Pédagogiques Officielles, a rendu la tâche difficile aux auteurs de manuels et aux enseignants et inspecteurs chargés de l'encadrement pédagogique ;
- L'absence d'une véritable stratégie de formation continue des enseignants limite la réforme pédagogique ;
- L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre de façon effective, même si elle est préconisée de manière officielle dans les choix institutionnels et dans les introductions méthodologiques des manuels scolaires ;
- La dimension culturelle serait plus ou moins évacuée dans les séances d'approche des textes.
- Le programme des trois années du secondaire collégial accorde beaucoup d'importance aux textes narratifs au détriment des autres types de textes ;
- La syntaxe domine les programmes de « langue » au collège et ce, au détriment des autres sous-disciplines linguistiques (lexique, orthographe, conjugaison) ;
- Chaque période (semestre) de l'enseignement du français au collège est consacrée à un seul axe, ce qui est peut-être trop long sur le plan psycho-pédagogique (ex. « Lire les médias » pendant tout un semestre en deuxième année du cycle collégial).

Suite aux enseignements tirés de cette étude, il y a lieu de faire les propositions suivantes :

- Revoir les programmes en les allégeant et en clarifiant les profils de sortie en termes de pôles de compétences ;
- Réhabiliter la maîtrise des composantes fondamentales de la langue (grammaire, orthographe, lexicque, conjugaison) ;
- Créer des espaces conviviaux de nature à inciter élèves et professeurs à s'adonner à des activités culturelles diversifiées (théâtre, poésie, concours culturels...) ;
- Instaurer et mettre en œuvre une vraie formation continue obligatoire pour tous les intervenants (inspecteurs et enseignants) ; formation qui leur permette d'actualiser leurs pratiques en classe et de les harmoniser avec les cadres de références en vigueur ;
- Accorder à l'évaluation l'importance qu'elle mérite.

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1. Performances des élèves en langue française par niveau scolaire	10
Figure 2. Performances des élèves en langue française selon le genre	12
Figure 3. Performances des élèves en langue française selon le milieu	12
Figure 4. Taux de réussite et indices de difficulté des items (4 ^{ème} année primaire)	23
Figure 5. Taux moyens de réussite aux items de français selon le genre (4 ^{ème} année primaire)	25
Figure 6. Taux moyens de réussite aux items de français selon le milieu (4 ^{ème} année primaire)	26
Figure 7. Taux moyens de réussite et indices de difficulté des items (6 ^{ème} année primaire)	27
Figure 8. Taux de réussite aux items de français selon le genre (6 ^{ème} année primaire)	30
Figure 9. Taux de réussite aux items de français selon le milieu (6 ^{ème} année primaire)	31
Figure 10. Taux de réussite et indices de difficulté des items (2 ^{ème} année collégiale)	32
Figure 11. Taux de réussite aux items de français selon le genre (2 ^{ème} année collégiale)	36
Figure 12. Taux de réussite aux items de français selon le milieu (2 ^{ème} année collégiale)	36
Figure 13. Taux de réussite et indices de difficulté des items (3 ^{ème} année collégiale)	37
Figure 14. Taux de réussite aux items de français selon le genre (3 ^{ème} année collégiale)	38
Figure 15. Taux de réussite aux items de français selon le milieu (3 ^{ème} année collégiale)	38
Tableau 1. Scores moyens en français par type d'établissement	11
Tableau 2. Performances en langue française des élèves du primaire selon la région	13
Tableau 3. Performances en langue française des collégiens selon la région	14
Tableau 4. Performances des élèves du primaire en français par domaine de contenus	15
Tableau 5. Performances des élèves par domaine de contenus selon le genre	16
Tableau 6. Performances des élèves par domaine de contenus selon le milieu	17
Tableau 7. Performances des élèves du primaire par domaine de contenus selon la région	18
Tableau 8. Performances des collégiens par domaine de contenus selon la région	19
Tableau 9. Performances des élèves en français par niveau taxonomique	20
Tableau 10. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le genre	20
Tableau 11. Performances des élèves par niveau taxonomique selon le milieu	21

